

EPSM
MAG

CDU

Dossier
Promouvoir
les droits des usagers

DRU



Retour en images sur les Journées Européennes du Patrimoine 20 | 21 | 22 septembre 2019 Art & Divertissement

Directeur de publication :
V. Bénéat-Marier, Directrice Générale

Directeur de la rédaction :
F. Macabiau, Directeur Adjoint

Responsable de publication :
S. Weill, Responsable Communication

Membres du comité de rédaction :
A. Bailleul, Cadre Supérieur Socio-Educatif, RBM - S. Baret, Adjoint Administratif, Service Communication - E. Bourgeois, Directrice des Soins, Directrice Qualité Gestion des Risques - V. Delaval, Cadre de Santé, 59G18 - B. De Praeter, Infirmier, 59G18 - V. Dessenne, Attachée, D'ACS - I. Devulder, Responsable, Centre de Ressources Documentaires - S. Dubomer, Cadre Supérieur de Santé, 59G10 - P. Koenig, Directeur DRU-DPHL - V. Leboiteillier, Technicienne de l'Information Médicale, DRM - S. Levêque, Assistante sociale, 59103 - E. Plamon, Assistante de Documentation, Centre de Ressources Documentaires - S. Renaux, Cadre Socio-Educatif, Service Socio-Educatif.

Secrétariat de rédaction : Service Communication

Mise en page : K. Drode

Photos : J.-P. Decobert - J.-F. Devos

Illustrations : K. Drode - J.-F. Devos

Réalisation : Service Communication

Impression : AC Print

Ce numéro a été tiré à 2500 exemplaires - N° ISSN 1266-2186

E.P.S.M. - BP 10 - 59487 Armentières cedex - tél. 03 20 10 20 02 - EPSM Mag consultable sur l'intranet et le site internet

Impression sur papier issu de forêts gérées durablement



THÉÂTRE
Impro sous serre par l'atelier théâtre du CSM Shackleton



ATELIERS



EXPO
Atelier gravure et exposition de travaux réalisés au sein des ateliers d'arts plastiques des secteurs 59G18 et 59G07



JARDIN

A la découverte du parc de l'EPSM Lille-Métropole en Rosalie ou de sa maquette au 1/150°



EXPO



CONCERT
Jazz de la Nouvelle-Orléans avec les Jazz Street Boys



JARDIN
Visite du jardin des Pouces Verts



ATELIERS
Atelier d'auscultation sonore des objets

Sommaire

Qualité

De nouveaux espaces pour la crèche p.3

Dossier

Promouvoir les droits des usagers p.4-5

Expression

« De temps en temps » p.6

Société

Vers plus de citoyenneté des personnes protégées p.7

Focus

Un atelier qui cartonne ! p.8

De nouveaux espaces pour la crèche

Le 26 août, les professionnels de la crèche de l'EPSM Lille-Métropole ont accueilli parents et enfants dans leurs nouveaux locaux au sein du bâtiment 13 auparavant occupé par le Cap Corail.

La crèche de l'EPSM Lille-Métropole

Capacité : 15 places

Horaires : 7h à 18h du lundi au vendredi

Fermeture : jours fériés - 3 semaines en été - 1 semaine en fin d'année.

Personnel : 1 puéricultrice, 3 auxiliaires de puériculture, 1 ASH titulaire du CAP Petite Enfance

Accueil : régulier ou occasionnel des enfants de 2 mois et demi jusque 4 ans

Modalités : Inscriptions sur liste d'attente

Plus de renseignements : Équipe de la crèche 03 20 10 24 75



Le projet, issu de la réflexion menée par la Direction des Soins, la Direction des Travaux et la Direction des Affaires Générales et de la Stratégie avec l'équipe de la crèche sous la responsabilité de M^{me} Sylvie Di Silvestre,

cadre supérieure de santé, a été conçu en partenariat avec la DTPAS¹ de Flandre Intérieure et la CAF² d'Armentières. Trois mois de chantier suivis par les services de la Direction des Travaux permettent d'offrir des conditions

d'accueil optimales et respectueuses de la réglementation.

Pour le confort de tous

Son implantation de plain-pied assure en effet une meilleure sécurité renforcée par la vidéo surveillance des dortoirs. Grâce au réaménagement des volumes, « petits » et « moyens-grands » ont désormais leur propre espace. Des nouveautés comme l'espace jeu d'eau, la zone calme, le local « poussettes », la salle du personnel... ont également été pensées pour le confort de tous.

Stéphanie Baret, Véronique Lebouteillier

1 - Direction territoriale de prévention et d'action sociale
2 - Caisse d'Allocations Familiales

Qualité

Les Arrivées

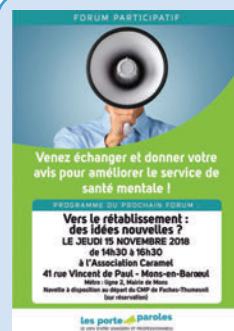
Adjoints Administratifs : M. Rateau, L. Romano
Adjoint des Cadres : S. Gosselin
Agents d'Entretien Qualifiés : I. Proyart, M. Rousere
Aides-Soignants : I. Bruyneel, E. Debusschere Langham, S. Margueritte, W. Moronval
Aides Médico Psychologiques : C. Coupe, G. Debusschere, D. Dupont
Agents des Services Hospitaliers Qualifiés : C. Bau, L. Dhondt, B. Dubaele, G. Lemaire, H. Oudachene
Attachée d'Administration Hospitalière : I. Maillard
Cadres de Santé : A-F. Elshahat Delhaye, N. Lardeur, S. Maillard
Educateur Spécialisé : M. T. Fall
Infirmiers : P. Aelbrecht, J. Brassart, D. Bumscher, M. Dendoncker, R. Dumortier, C. Krawczyk, S. Lefer, Q. Marengi, C. Paluch, V. Pilon, M. Segault, V. Strohl, M. Yousfi
Médecins : V. Belva, M. Bertrand, A. Lefebvre
Monitrice Educatrice : J. Sauvage
Ouvrier Professionnel Qualifié : S. Demaretz
Psychologues : J. Allard, N. Sammarco
Psychomotriciennes : C. Chevalier, L. Khiter, L. Sapin
Puéricultrices : O. Lequenne, D. Truffier

La commission des usagers (CDU) existe dans chaque établissement de santé public et privé pour représenter les patients et leur famille afin de renforcer la place et les droits des usagers. A l'EPSM Lille-Métropole, la Direction des Relations avec les Usagers (DRU) apporte une réponse à toutes les demandes. Elle s'attache à délier les situations au plus vite et dans la concertation au bénéfice des droits des patients.

Par le biais de la Direction des Relations avec les Usagers (DRU), la commission des usagers (CDU) facilite les démarches des patients et familles et contribue à l'amélioration de leur prise en charge en associant les représentants des usagers. Elle se compose d'un représentant du chef d'établissement, de représentants des usagers, de médiateurs médicaux et non médicaux, de représentants des communautés médicales et soignantes et d'invités permanents (cadre soignant de la Direction Qualité, cadre socio-éducatif et représentant du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence Berthe Morisot). Les membres de la commission élisent leur président et leur vice-président pour 3 ans. Elle participe à l'amélioration de l'organisation des parcours de soins et à la politique de qualité et de sécurité (information et échange autour des événements indésirables graves). La commission est informée de l'ensemble des demandes et de leur traitement chaque trimestre. Après échange, dans le cas d'une situation bloquée, la CDU émet des propositions au patient ou à sa famille et au secteur médical concerné. Par ailleurs, elle formule des préconisations à la lumière des commentaires des questionnaires de sortie en hospitalisation.

A l'échelle du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) psychiatrie Nord - Pas-de-Calais, un comité des usagers

Les Porte-paroles des Usagers, acteurs de la démocratie sanitaire



Depuis 2012, le pôle 59G21 associe au fonctionnement du service des « Porte-paroles », afin de favoriser l'expression des usagers et de dénouer des situations du quotidien. 6 nouveaux porte-paroles ont été élus par les usagers du pôle en avril 2019, pour un mandat de deux ans. Dans l'objectif de suivre les préconisations de l'OMS sur l'empowerment des usagers, le pôle de santé mentale a la conviction de la nécessité de les associer dans ses processus décisionnels. Le principe est de s'appuyer sur le savoir expérimental des usagers afin de favoriser le rétablissement en santé mentale. Ce dialogue entre usagers et professionnels permet de développer une offre de soins au plus près des besoins des personnes, un processus participatif pour les usagers et une formation « de terrain » pour les professionnels. En 2018, cette démarche, encore inédite en France a été distinguée au niveau régional par l'ARS Hauts-de-France dans le cadre du label « Droit des Usagers » du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Le traitement des demandes et réclamations



Pour contacter la Direction des Relations Usagers : 03 20 10 20 48 - cdu@epsm-lm.fr

constitue un espace d'échange de pratiques entre représentants des CDU des 4 EPSM du groupement. Réuni déjà à 3 reprises sur différents sites, ses travaux portent sur l'analyse des fonctionnements propres à chaque établissement animés par la volonté d'harmonisation des supports des demandes et réclamations dans l'objectif de faciliter les comparaisons. Dès 2020, les représentants des usagers pourront bénéficier de formations proposées dans les établissements du GHT.

Philippe Koenig, Martine Robillard et Stéphanie Weill

Accueillant familial :

D. Debay

Adjoints Administratifs :

P. Maliza, F. Merlevede

Adjoint des Cadres :

F. Vandenbeuck

Aides Soignants :

I. Benkhadra, E. Duquesnoy

Aide Médico Psychologique :

A. Deleurence

Agent des Services Hospitaliers

Qualifié :

E. Cremaux

Cadre de Santé :

M. Audic

Infirmiers : A. Cardon, J. Debuyser,

L. Dequeker, N. Dervaux, P. Mozzi,

S. Sommeville, C. Tugar

Médecins :

M. Brossard, S. Plaisir

Monitrice Educatrice :

A. Mazereeuw

Psychologue :

L. Rollandi

Psychomotricienne :

C. Jacquemin

Bonne retraite :

T. Antoine, M-C. Caron, M. Cousin,

L. Dezwarde, D. Houllier, C. Malec,

A. Meaux, F. Outters, E. Ruckebusch,

M. Sanchez, P. Schoemaeker,

D. Verhee

Le 13 juin dernier se tenait la représentation théâtrale « De temps en temps » venant conclure la saison 2018-2019 de l'atelier théâtre de l'Unité Culture Santé du secteur de psychiatrie générale 59G09.



Usagers et professionnels du secteur G09, accompagnés par trois comédiens du Théâtre de la Verrière, se sont retrouvés chaque jeudi d'octobre 2018 à juin 2019 à la Salle Henri Bernard, prêtée gracieusement par la commune d'Allennes-les-Marais, partenaire du projet.

Autour d'exercices de jeu théâtral, les participants travaillent sur leurs humeurs, leurs émotions afin de reprendre confiance en eux et en les autres ; confiance souvent mise à mal dans leur parcours de vie. Au fil des ateliers, écoute et confiance mutuelle s'installent, donnant naissance au « groupe ». Par sa bienveillance mutuelle, le groupe ainsi constitué autorise et encourage l'autre à oser et pouvoir se livrer. Ensemble ils s'interrogent sur leurs « voleurs de temps », choisissent des textes à mettre en scène et imaginent leur représentation du 13 juin.

Le temps de l'émotion

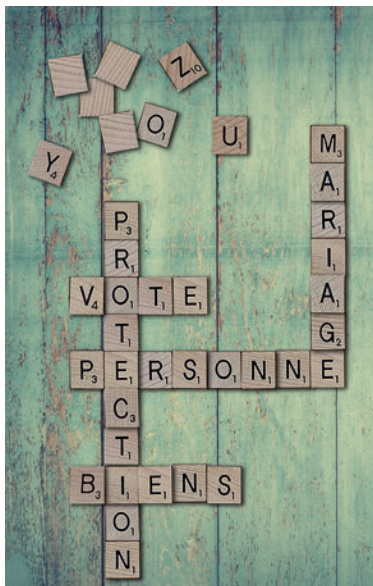
Après plus de 25 séances partagées à cheminer ensemble et doucement aller mieux, le jour J de la représentation est arrivé ! Mémoriser, placer sa voix, articuler, se mouvoir sont autant de choses

parmi d'autres à acquérir pour monter sur scène : un dépassement de soi rendu possible grâce au soutien de tous et au plaisir d'être ensemble. Et c'est ensemble que les comédiens d'un jour prennent place face au public qui alternera entre visionnage de témoignages et mises en scène de textes sélectionnés par le groupe. Émotion, humour et réflexion étaient au rendez-vous pour une représentation dont le thème universel du temps ne peut laisser indifférent. Nul doute qu'aucun des participants n'aurait pu imaginer se retrouver seul face caméra et jouer devant un public au démarrage de l'aventure. Un peu de nostalgie flottait dans l'air ce jeudi soir car après cet ultime moment partagé, le temps était venu de se quitter...

Stéphanie Baret

Vers plus de citoyenneté des personnes protégées

La loi justice du 23 mars 2019 reconnaît davantage de citoyenneté aux personnes en situation de handicap, y compris psychique. Elle ouvre de nouveaux droits : mariage, pacs, droit de vote,...



Objectif de la loi, remettre la personne protégée au centre des décisions qui

la concernent. Elles peuvent désormais, après information de leur tuteur ou curateur se marier, se pacser ou divorcer sans demander l'autorisation préalable au juge des tutelles. Autre avancée majeure, toutes les personnes protégées disposent sans exception du droit de vote.

Moins d'autorisation préalable du juge

La loi permet au tuteur ou curateur l'ouverture, la clôture des comptes bancaires dans sa banque habituelle au nom de la personne protégée. Il en est de même pour l'acceptation d'une succession dont les biens excèdent les dettes ou encore pour tous les actes de la santé

ou pour la conclusion d'une convention-obèques.

Autre modification pour les établissements, toute les personnes protégées devront avoir un compte courant à leur nom à compter du 1^{er} janvier 2020 en vu du versement de leurs ressources.

Tutelle et curatelle en 2 mots

Tutelle : Représentation. Le tuteur fait « pour » la personne.

Curatelle : Assistance. Le curateur fait « avec » la personne.

La protection peut porter sur la personne, ses biens ou les deux.

Virginie Dessenne,
Florence Vandenbeuck, Stéphanie Weill

BRÈVES

Sandrine & Franck



L'union de ces deux résidents a eu lieu le 23/07/19 à la Résidence Berthe Morisot, afin de célébrer leur amour, qu'ils souhaitaient faire résonner dans leur cercle familial et amical. Moment précieux, espéré, attendu, cérémonie très spéciale, à leur image, particulièrement émouvante et quelque peu atypique. L'équipe et les familles remercient ceux qui ont permis cet engagement libre et sacré.

Palmarès des Hôpitaux 2019 du Point



L'EPSM Lille-Métropole toujours parmi les meilleurs hôpitaux de France pour la prise en charge de la dépression (8^e) et de la schizophrénie (27^e).

À la clinique du secteur G18, un atelier propose aux usagers de réaliser eux-mêmes leurs meubles en carton. Rencontre avec Philippe Gueho, aide-soignant, référent à l'origine de l'activité.

« J'accompagne les usagers dans la fabrication de meubles et d'objets en carton récupéré. On part d'une envie personnelle ou collective : un miroir sur pied pour les soins esthétiques, un canon de 1914-18 pour « Art & Psy », une étagère en A pour la médiathèque d'Armentières, des mange-debout pour l'estaminet d'Halluin ou encore un échiquier géant. Les patients emportent chez eux leurs réalisations : un petit fauteuil d'enfant ou un arbre à chat fait avec passion par une personne âgée pour son animal de compagnie.

On retrouve une certaine fierté chez les participants. Outre les




Philippe Gueho sur un des fauteuils confectionnés pendant la semaine du développement durable.

difficultés à surmonter, les personnes retrouvent une réelle estime d'elles et le plaisir de créer. Les tensions s'apaisent. La dynamique de groupe et la convivialité permettent d'instaurer des liens sociaux. »

Dans cette atmosphère propice, chère à Jean Oury¹, où le sentiment d'utilité domine et les capacités de chacun sont valorisées, tout devient signifiant et chargé de sens. Philippe Gueho nous démontre avec cette nouvelle médiation la fonction thérapeutique des activités dans le parcours patient. Un atelier en phase avec les problématiques sociales et environnementales actuelles qui nous promet encore de bien belles créations.

Benoît De Praeter

Retrouvez des photos des réalisations sur la page facebook de l'EPSM Lille-Métropole. 

¹ - Psychiatre et psychanalyste français, figure de la psychothérapie institutionnelle



La médiation, soutien au travail clinique, s'étend auprès de nombreux professionnels de santé, animés par une même volonté, celle de la rencontre de l'autre. Ces contributions se déclinent selon trois axes : l'entrée en médiation, la temporalité de la médiation, et ce qui peut se jouer au cœur de la médiation. Croiser les regards, envisager les passerelles entre des professions et pratiques certes distinctes mais complémentaires, offre la possibilité, pour chacun, de « trouver-crée » des lieux d'expériences. Emprunter cet ouvrage ou d'autres, réserver des livres, contactez le CRD : crd@epsmlm.fr, 03 20 10 20 85 ou www.eadoc.fr/meconnecter